

Compte-rendu de l'assemblée générale du 12/07/2022

Le club comptait 31 licenciés pour la saison 2021-2022

Personnes présentes : Couineau Corentin, Couineau Camille, Fournier Jaquis, Lasneau Margaux, Gouadon Christian, Richer Paul-Louis, Jeandrot Patricia, Jeandrot Serge, Couineau Cyrille, Gemot Armand, Vanhouttegem Diego, Renaut-Drai Lydwine, Valence Stéphane

Absents excusés (pouvoir) : Lauthier Quentin, Ploquin Mickaël, Yohan Jamet (sans pouvoir)

Nombre de présents 12 + 2 pouvoirs = 14 (quorum atteint)

1- Rapport moral et rapport d'activité

Année de reprise après beaucoup d'atermoiement post-confinements. Les journées des associations de Avoine et Chouzé-sur-Loire ont permis de faire parler du Club et de nombreux nouveaux se sont initiés au tir à l'arc.

Cette année, nous avons organisé :

- La coupe du Club hiver à la salle des sports. De très beaux résultats et comme toujours au Club, la bonne humeur au rendez-vous.
- Le tir campagne en intra-club, au camping de Chouzé-sur-Loire. Pour tous les nouveaux, ce fût l'occasion de découvrir cette discipline. Concernant les archers connaissant cette pratique, ce fût également le plaisir de retrouver la Loire et ses berges.
- La surprise de l'instructeur au « Pot Blanc ». Là encore, Serge à fait preuve de beaucoup d'inventivité pour mettre Pierre à l'honneur. Journée ouvertes aux familles ou amis des archers du Club, ce fut un plaisir de voir autant de monde.
- La coupe des jeunes a été l'occasion de s'amuser tout en pratiquant. Tir sur ballons, morpion, blasons personnalisés, sans compter un très bon goûter préparé par les parents
- Plusieurs passages de badges ont été organisés ce qui a permis à bon nombre d'entre nous d'apprécier les progrès réalisés.
- La fête de l'enfance organisée par la Communauté de communes de Chinon Vienne et Loire a réuni de nombreux jeunes sur la commune de Chouzé-sur-Loire, qui ont pu ainsi s'initier à la pratique du tir à l'arc.

Le Bureau tient à remercier tous les archers et bénévoles qui nous ont aidés pour l'organisation de ces manifestations. Sans ces bénévoles, difficile de répondre présent à toutes ces activités.

Un grand merci aux archers et aux familles nous ayant rejoints lors de ces manifestations.

Et surtout, nos remerciements vont à Patricia et Serge qui nous ont aiguillés, conseillés, soutenus, hébergés pour des réunions ou activités afin de continuer à faire vivre ce beau Club.

2- Bilan financier

BILAN FINANCIER DU 31-08-2022			
	Recettes	Dépenses	Total
licences (- 4€)	2 121,00 €	1 157,00 €	964,00 €
cotisations a 20€			- €
cotisations a 40 €			- €
location materiel			- €
subvention			- €
achats materiels		432,80 €	- 432,80 €
administratif		201,62 €	- 201,62 €
coupes du club	177,38 €	110,44 €	66,94 €
ventes diverses	705,70 €		705,70 €
J - J -T		687,27 €	- 687,27 €
LIVRET A	7,14 €		7,14 €
TOTAL	3 011,22 €	2 589,13 €	422,09 €
	Compte chèque	Livret A	TOTAL
solde au 31-08-2021	1 343,32 €	1 429,65 €	2 772,97 €
solde au 31-08-2022	1 815,47 €	1 436,79 €	3 252,26 €

Pour rappel :

- Les licences UFOLEP avaient bénéficié de 4 € de remise suite aux différents confinements (pour tous les adhérents)
- Les adhérents ayant payés leur cotisation en 2021 ont bénéficié d'une remise de 20 € sur la cotisation du Club pour la même raison

L'inscription de Jérôme n'a pas été réalisée correctement, ce qui l'a invalidé. Le Club lui est donc redevable du montant de son inscription.

Vote pour retour du prix de la cotisation Club à 40 € : Pour à l'unanimité

3- Election du tiers sortant

Nombre de votants : 11

Sont sortants en juin 2022 : Renaut-Drai Lydwine, Gemot Armand

Nom des personnes qui se présentent : Renaut-Drai Lydwine, Gemot Armand, Yohan Jamet, Cyrille Couineau

Vote à main levée : personne n'étant contre, le vote est effectué à main levée

Résultats :

- Lydwine Renaut-Drai: 11 voix
- Armand Gemot: 11 voix
- Jamet Yohan: 11 voix

Vote du Bureau : le conseil d'administration se réunit pour constituer le bureau directeur.

Pour l'année 2022-2023

- Le Bureau Directeur est composé de :
 - o Président : Armand GEMOT
 - o Président d'honneur : Serge JEANDROT
 - o Vice-président : Lydwine Renaut-Drai
 - o Trésorier : Vanhouttegem Diego
 - o Trésorier adjoint : Fournier Jaquis
 - o Secrétaire : Stéphane VALENCE
 - o Secrétaire adjoint : Mickaël PLOQUIN

- Le Conseil d'Administration :
 - o Les membres du Bureau Directeur
 - o Fournier Jaquis
 - o Jamet Yohan

4- Infos diverses

Les forums des associations auront lieu les :

- 03/09 pour Avoine
- 04/09 pour Chouzé-sur-Loire (réponse avant le 22/08)

Nous recherchons des bénévoles pour représenter le Club durant ces journées

Reprise des tirs le 08/09.

L'activité sarbacane est remise au programme.

Serge souhaiterait mettre en place une formation sur la pratique du tir à l'arc, afin d'uniformiser l'approche de la pédagogie et consolider les connaissances de chacun des animateurs.

Il a été demandé au Bureau de plus communiquer et d'exprimer les besoins en bénévoles et/ou matériels de manière plus visible (mail, newsletter, article sur le site ...)

Reprise des tirs en compétition UFOLEP. Le Secrétaire doit regarder la procédure d'inscription et transmettre aux adhérents souhaitant s'inscrire.

Rappel : les anciens archers doivent posséder leur petit matériel (carquois, 4 flèches, dragonne, palette et protège bras). Le petit matériel n'est prêté que la première année.

Demande de plus de bénévoles pour encadrer le soir, plus particulièrement pour les premières séances après la reprise.